

devant les besoins économiques des particuliers et des institutions privées.

Monsieur le président, il y a 33 ans que la Banque du Canada existe. Il y a 33 ans que la Banque du Canada fait des expériences, cherche son équilibre, sa vocation précise, dans l'évolution de la vie économique du Canada, au milieu des nations de l'univers.

C'est un rôle tangible que la Banque du Canada est appelée à jouer dans l'avenir, tant à l'intérieur du Canada qu'à l'extérieur.

Il faut donc profiter de cette révision décennale de la loi sur les banques, de la loi concernant les institutions parabancaires et de la loi sur la Banque du Canada, car elles sont le pivot de toute la vie économique de la nation et de toutes les institutions du Canada, de même que le pivot de la vie économique de chacun des 20,400,000 citoyens du Canada dans les 4,800,000 familles ou logements du Canada.

• (5.40 p.m.)

Monsieur le président, le Canada compte une population de 20,400,000 âmes ou 4,800,000 familles composées de deux personnes ou plus. On y trouve 400,000 institutions de toutes sortes, dont 80,000 compagnies à responsabilité limitée, 800 grandes compagnies ou corporations reconnues à la Bourse, huit banques à charte—nous en aurons dix dans quelque temps—et une seule Banque du Canada, qui doit «contrôler» et réduire le crédit de la nation, qui doit donner...

M. le président suppléant (M. Richard): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre l'honorable député mais son temps de parole est écoulé.

Je reconnais maintenant l'honorable député de Lapointe.

M. Grégoire: Monsieur le président, nous sommes en train d'étudier, aujourd'hui, les amendements à apporter à la loi sur la Banque du Canada.

La Banque du Canada, c'est ce qu'on peut appeler le cerveau qui dirige toute l'économie du pays, le cerveau qui doit orienter les ressources monétaires vers tous les secteurs du pays, à tous les paliers de l'activité, et voir à ce que, économiquement, le pays puisse se développer et progresser. Est-ce qu'il en est ainsi aujourd'hui?

Monsieur le président, la première question qui nous vient à l'idée, lorsqu'on examine les changements à apporter à la Banque du Canada—qui est le cerveau ordinateur de toute notre économie et de son développement, c'est de ce demander comment ceux qui sont en charge, ceux qui ont la responsabilité de notre système monétaire, envisagent la conduite et la direction de ce système monétaire? Et lorsqu'on sait que le ministre des Finances (M. Sharp) est celui qui, en défini-

tive, et encore plus en vertu de la nouvelle loi, a autorité sur notre système monétaire en général, qu'il peut dicter des ordres au gouverneur de la Banque du Canada et ainsi influencer toute notre économie, à ce moment-là, on se demande comment le ministre des Finances réagit ou comment il pense en fonction de notre système monétaire.

Comme l'atteste la page 2998 du compte rendu des Procès-verbaux et témoignages du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, je posais au ministre des Finances la question suivante:

Si vous avez l'autorité sur le volume de la masse monétaire, sur quoi fondez-vous vos décisions pour établir la masse monétaire à un niveau donné?

Remarquez bien l'importance de la question, monsieur le président, puisque j'avais demandé au ministre, auparavant, qui avait autorité sur le volume de la masse monétaire, c'est-à-dire combien il doit y avoir d'argent en circulation au Canada. Or, comme c'est le ministre qui a autorité pour décider combien il y aura d'argent en circulation au Canada, je lui demande:

...sur quoi fondez-vous vos décisions pour établir la masse monétaire à un niveau donné?

Et qu'est-ce que le ministre me répond? C'est plein de saveur! Monsieur le président, les membres de cette Chambre devraient être renversés d'admiration devant la naïveté du ministre des Finances, car sa réponse était pleine de saveur. Au fait, voici ce qu'il me répondait, comme en fait foi la page 2998 des Procès-verbaux et témoignages du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques:

Lorsque M. J. M. Kaynes a posé un jour cette question à Lord Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, celui-ci a répondu: «Je le fais par sentiment et par flair»...

Voilà!

Je demande donc au ministre des Finances la question suivante:

...sur quoi fondez-vous vos décisions pour établir la masse monétaire à un niveau donné?

Je dis au ministre des Finances: Vous avez la responsabilité de déterminer combien il y aura d'argent en circulation au Canada, et le ministre l'admet. Je lui demande alors: Sur quoi vous fondez-vous pour décider qu'il y aura tant d'argent en circulation? A ce moment-là, le ministre me répond, en citant une réponse donnée par Lord Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre:

«Je le fais par sentiment et par flair.»

Si j'ai un sentiment d'amour pour mes concitoyens canadiens, je verrai à mettre en circulation plus d'argent pour qu'ils puissent acheter ce qu'on produit.

C'est un sentiment! Aussi, un matin, s'il se lève avec un sentiment de haine ou un senti-